Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants

PROG50 V251030 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :
7h de formation soit 1 jour.

Présentiel ou distanciel avec formateur.

Tarif : Nous consulter

Participants :
Maximum 15 participants.

Publics :
Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés…

Prérequis :
• Maîtriser les fondamentaux de son métier.
• Maitriser la langue Française
• Avoir une connexion internet stable
• Disposer du navigateur Chrome ou Firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :
QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :
Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :
Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :
Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :
Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :
• Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

Objectifs

• Repérer les sources de polluants
• Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées
• Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
• Respecter les exigences réglementaires.
• Appliquer les bonnes pratiques de conception et les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
• Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux
• Vérifier, contrôler et mettre en service son installation
• Expliquer le fonctionnement et l'intérêt d'entretenir son installation de ventilation à son client
• Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
• Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Contenu de la formation

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies existants en ventilation mécanique
• Pourquoi ventile-t-on ?
• Repérer les sources de polluants.
• Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées.

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux
• Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d' une installation de ventilation performante
• Respecter les exigences réglementaires.
• Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.
• Appliquer les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances.
• Anticiper et gérer les interfaces en conception.
• Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux.

Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants

Contenu de la formation

Séquence 4 : Vérification, réception, mise en service et entretien de l'installation
- Vérifier et contrôler le bon fonctionnement de l'installation.
- Mettre en service le système de ventilation mécanique.
- Expliquer l'intérêt d'entretenir son installation à son client.

Séquence 5 : Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières
- Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections.
- Argumenter le choix technique et économique d'un système de ventilation mécanique.
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client.

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM (non RGE) en fin de formation pour la validation des acquis.

ATTENTION, LE QCM RGE NE FAIT PAS PARTIE DE LA FORMATION ET DEVRA ÊTRE PASSE ULTERIEUREMENT.

contact@cerer.fr
04 42 56 42 99
cerer.fr